

AOÛT

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	1	2	3

Cases grisées = congés scolaires
 Date en rouge = jour férié officiel

Agenda

FÊTE NATIONALE

Mardi 1^{er} août (voir p.1)

HORAIRES MAIRIE

Du 2 au 18 août inclus : du lundi au vendredi, 7h30-12h. Reprise des horaires habituels le 21 août.

PUPPLINGE-LES-BAINS

Du 5 au 20 août, animations d'été à la Moutonnerie (voir p.4).

FESTIVAL PUPPLINGE CLASSIQUE

Concerts les 6, 9, 11, 12, 13, 15, 18 et 19 août. Lieux indiqués sur <https://puplinge-classique.ch>.

BIBLIOBUS

Place communale, vendredi 18 août de 15h à 18h.

PIQUE-NIQUE COMMUNAL

Dimanche 20 août, Moutonnerie.

VOGUE PUPPLINGE

Samedi 26 août dès 14h, Moutonnerie (voir p.2).

Célébrons ensemble la fête nationale

Mardi 1^{er} août, rendez-vous à la Moutonnerie (rte des Brolliets 8), dès 19h pour le début du service du repas. La partie officielle débutera à 21h, suivie d'une animation musicale et de la distribution des lampions aux enfants. En lieu et place du feu de joie, cinq braseros seront allumés à 22h. Afin de favoriser les associations puplingeaises en charge du repas, les aliments et boissons achetés à l'extérieur du périmètre de la fête sont interdits.



Centre aéré pour les 5-10 ans à Puplinge les 7-11 et 14-18 août

Organisé par la commune en collaboration avec *Ma Jeunesse Suisse Romande (MJSR)*, le centre aéré affiche complet. Les enfants inscrits seront encadrés par l'équipe *MJSR*, de 8h15 à 17h30, à la Moutonnerie (rte des Brolliets 8).

Baisse importante de la consommation énergétique de l'école

Durant l'hiver 2022-2023, une économie énergétique de près d'un tiers a été réalisée dans le bâtiment scolaire. Différents éléments expliquent cette importante baisse : • les mesures prises pour diminuer le chauffage durant les week-ends et vacances scolaires • la température générale baissée selon la demande des autorités cantonales • le changement des fenêtres de l'école (triple vitrage). Ce changement se fait par étapes, durant les vacances scolaires depuis 2021 et jusqu'en 2024. Logiquement, l'enveloppe thermique du bâtiment devrait encore gagner en efficacité l'hiver prochain.



Jardin d'enfants et crèche : les changements pour la rentrée

Différents travaux sont en cours afin d'augmenter la capacité d'accueil de l'*Espace de vie infantine (EVE)*. Dès le 21 août, le **jardin d'enfants** prendra place à la rue de Graman 66, dans l'ancienne salle de musique transformée pour permettre l'accueil de **32 enfants** (16 par demi-journée). Grâce à l'espace récupéré dans le bâtiment de l'*EVE*, la **crèche** sera en capacité d'accueillir **54 enfants** au total. Les 16 places supplémentaires répondront en partie à la forte demande. Des travaux d'adaptation sont réalisés afin de satisfaire aux normes exigées pour l'accueil en crèche. Le local à poussettes situé en face de l'*EVE* sera agrandi. En raison de l'augmentation de l'équipe éducative, la surface du local destiné aux employé-e-s de l'*EVE* sera aussi adaptée.



MOBILITRI  Service itinérant pour

- ENCOMBRANTS
- DÉCHETS SPÉCIAUX

Levée sur appel pour

- ENCOMBRANTS LOURDS et/ou VOLUMINEUX

Inscrivez-vous pour obtenir votre QR Code.
www.mobilitri.ch - 079.410.03.72

Mairie de Puplinge : lundi à vendredi, 7h30-12h / 14h-17h. Horaires vacances scolaires : 7h30-12h / après-midi fermé.

Édition puplinfos - Mairie de Puplinge - rue de Graman 70 - 1241 Puplinge - 022 860 84 40 - info@puplinge.ch.

Ce numéro et les précédents peuvent être consultés sur www.puplinge.ch, rubriques : Communication / Journal puplinfos.

Organisation de la rentrée scolaire 2023-2024

Le nombre d'élèves scolarisés de la 1P à la 8P étant en augmentation, l'école primaire de Puplinge accueillera 13 classes à **la rentrée du lundi 21 août**, soit une de plus que l'an passé. Au vu du nombre croissant d'enfants inscrits au parascolaire de midi, il était nécessaire pour la commune de trouver une solution permettant de les accueillir dans de bonnes conditions. C'est pourquoi, dès le lundi de la rentrée, les élèves de 8P inscrits au restaurant scolaire prendront leur repas dans les locaux de la buvette *Puplinge Sports & Loisirs*, située au-dessus de la salle de gymnastique. Leur menu sera le même que celui des enfants mangeant dans le réfectoire se trouvant au rez inférieur de l'école. Les élèves de 8P seront servis par une intendante engagée par la commune et encadrés par un animateur ou une animatrice du GIAP. Les menus du restaurant scolaire sont annoncés sur www.puplinge.ch, en bas de la page d'accueil.

La vogue de Puplinge renaît

Portée par un comité d'organisation aussi motivé que dynamique, **Vogue Puplinge** s'annonce comme une fête de village réinventée et axée sur le local, l'intergénérationnel et le festif. Avant le rendez-vous du **samedi 26 août** dès 14h à la Moutonnerie (rte des Brolliets 8), vous pouvez d'ores et déjà consulter le programme sur www.voguepuplinge.ch. Faites la connaissance du comité d'organisation en lisant «La parole à...» ci-dessous.



La parole au... comité de «Vogue Puplinge»

Il y a de cela maintenant trois ans, un groupe d'amis d'enfance a lancé le projet de revisiter la vogue de Puplinge, qui avait cessé d'être depuis les années 70. Initialement prévue en 2020, son organisation a été perturbée en raison de la pandémie. L'équipe de six jeunes de la compagnie des Sapeurs-Pompiers de Presinge-Puplinge ne s'est pas pour autant découragée et a redoublé d'efforts pour offrir aux habitants de la région une fête à la hauteur de leurs attentes. Celle-ci se déroulera le samedi 26 août 2023.

Issus de multiples formations, les membres du comité ont mis leurs connaissances en commun pour créer une fête qui vous laissera de bons souvenirs. Ils ont également fait appel à leurs amis pour trouver un vidéaste et une graphiste qui a conçu l'identité visuelle de la fête, rappelant les armoiries de Puplinge.

Le comité a souhaité mettre en avant le local, tant pour les activités proposées que pour l'ensemble de la nourriture et des boissons, qui proviennent exclusivement de Suisse. Vous trouverez dès 14h des activités adaptées à toutes et tous tels que des balades en poney, un stand de maquillage, un taureau mécanique ainsi qu'une initiation à la pétanque, organisée par La Sphère, association puplingeoise. Côté restauration, un large choix de foodtrucks de la région serviront de délicieux plats salés et sucrés. La soirée se poursuivra en musique en présence d'un DJ.

En exclusivité pour cette première édition, Vogue Puplinge s'engage pour le climat en visant le zéro déchet: l'ensemble des boissons et repas seront servis dans des récipients consignés ou des bouteilles en verre recyclé par les fabricants. De cette manière, les déchets liés à cette fête de village seront réduits au minimum.

Un grand merci aux entreprises partenaires et aux communes d'Arve et Lac qui nous soutiennent: Puplinge et Presinge bien sûr, mais aussi Cologny, Choulex, Chêne-Bougeries et Vandœuvres. Nous remercions également la Compagnie des Sapeurs-pompiers de Presinge-Puplinge. Leurs dons et leur aide précieuse ont permis à cette fête de voir le jour. Nous espérons vous voir nombreuses et nombreux tout au long de cet événement festif, local et pour tous les âges. Pour toute question ou renseignement: info@voguepuplinge.ch. Suivez-nous sur Instagram: [@voguepuplinge](https://www.instagram.com/voguepuplinge), sur Facebook: Vogue Puplinge, sur notre site internet: www.voguepuplinge.ch.

Comité de Vogue Puplinge

De gauche à droite sur la photo: Mathilde Schibler, Alexandre Christen, Vincent Gonin, David Baud, Damien Schäfer, Bastien Pillet, Yann Rellstab, Hervé Ossent.





CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance est agendée au **mercredi 20.09.2023** à 20h30. Il s'agit d'une séance de réserve (à confirmer).

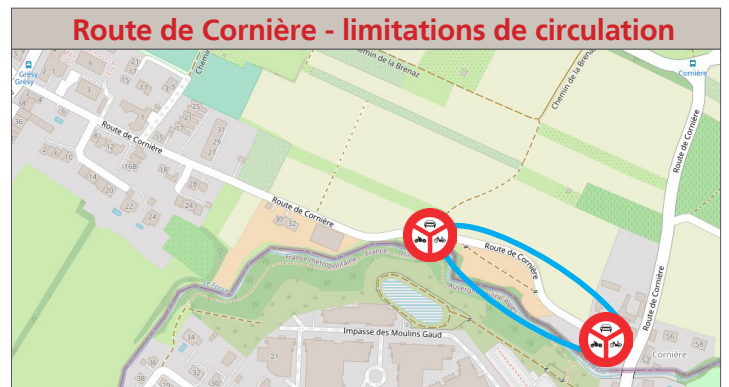
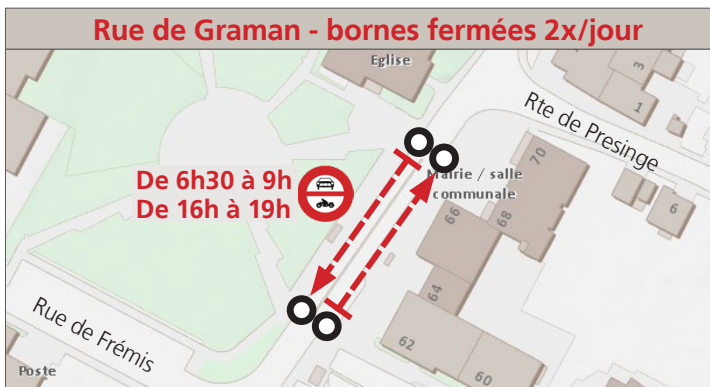
puplinfo

08 2023

ATTENTION - remise en fonction des MESURES DE CIRCULATION le 14 août 2023

Dès le lundi 14 août, la circulation sera **INTERDITE** aux voitures automobiles et motocycles sur la **rue de Graman**, pour le tronçon compris entre la route de Presinge et la sortie du parking de l'école sise au N° 52, du lundi au vendredi, de 6h30 à 9h et de 16h à 19h - selon l'Arrêté officiel de circulation du 22.07.21. Durant ces horaires, seuls les bus *TPG* et la mobilité douce sont autorisés et ceci, que les bornes télescopiques soient levées ou baissées.

Concernant la **route de Cornière**, pour le tronçon compris entre le N° 32 et le N° 50, la circulation sera **INTERDITE** aux voitures automobiles et aux motocycles, à l'exception de l'accès à la ferme Gonin (sise au N° 32), du trafic agricole et des véhicules des services publics - selon l'Arrêté officiel de circulation du 13.07.23.



La patrouille scolaire cherche une personne supplémentaire pour quelques heures

Les patrouilleuses et patrouilleurs scolaires sont engagé-e-s par la Mairie pour assurer la sécurité des élèves aux heures d'entrée et de sortie des classes: à la rue de Graman (2 emplacements) et à la rue de Frémis (1 emplacement). Leurs horaires de présence sont les suivants: • 4 tranches horaires **les lundis, mardis, jeudis et vendredis** (07h40-8h50, 11h30-11h50, 13h10-14h00, 16h00-16h20) • 2 tranches horaires **les mercredis** (07h40-8h10, 11h30-11h50). Afin de compléter son équipe, une personne supplémentaire serait nécessaire pour quelques heures fixes par semaine et des remplacements ponctuels (sur appel). Une formation d'une demi-journée doit être suivie par la personne qui sera engagée par la commune. Si vous êtes disponible et intéressé-e par cette activité rémunérée à l'heure, merci d'adresser à la Mairie un e-mail en vous présentant et indiquant votre motivation à info@puplinge.ch.

Programme proposé par le Club des Aînés

- **Jeudis 03.08, 10.08, 17.08, 24.08 et 31.08 de 14h à 17h - Accueil libre** à l'Arcade 12 pour les membres souhaitant jouer, discuter, prendre une boisson, se promener (30 à 45 minutes).
- **Mardi 08.08.23 à 8h30 - Balade** le long de l'Arve, de Villette à la place de l'Octroi. Déplacement en tpg: rdv à 8h30 arrêt *Puplinge-Frémis*, ligne 32, départ bus à 8h37. Inscription souhaitée: Jean-Marie Court, 079.583.14.05 - j.court@aines-puplinge.ch.
- **Mercredi 09.08.23 à 18h - Grand LOTO** dans le cadre de *PUPLINGE-LES-BAINS*. Ouvert à toute la population. Moutonnerie (rte des Brolliets 8).
- **Jeudi 10.08.23 dès 9h - Petit déjeuner** à l'Arcade 12. Inscription jusqu'au 07.08.23 avant 12h: Dominique Wegmüller, 076.440.79.21 - d.wegmuller@aines-puplinge.ch.
- **Vendredi 18.08.23 à 10h - Petite balade pour un café** - rdv à l'Arcade 12. Information: Gérard Aubry, 079.379.24.13 - g.aubry@aines-puplinge.ch.
- **Vendredi 25.08.23 à 12h - Déjeuner au restaurant Le Rouelbeau** (Centre sportif, 1525 Meinier). Inscription avant le 15 du mois: Gérard Aubry, 079.379.24.13 - g.aubry@aines-puplinge.ch.



**Club des Aînés
de Puplinge**

CLUB DES AÎNÉS DE PUPLINGE
Arcade 12 - Local des associations
Rue de Frémis 12 - 1241 Puplinge

Président

M. Jean-Marie Court
079.583.14.05



PUPLINGE LES BAINS

Pour sa 3^e édition, PUPLINGE-LES-BAINS vous propose un programme estival pour vous retrouver, vous divertir ou simplement passer un moment de détente. Du 5 au 20 août, sur le site de la Moutonnerie (rte des Brolliets 8), vous aurez accès gratuitement à des animations variées. Nous attirons votre attention sur le fait que **certaines activités sont sur inscription** à faire par e-mail à info@puplinge.ch en indiquant l'activité choisie, vos coordonnées et le nombre de personnes à inscrire. Le brunch du dimanche 13 août est à payer à l'inscription, à faire jusqu'au 7 août à la réception de la Mairie de Puplinge (7h30-12h). Durant PUPLINGE-LES-BAINS, vous trouverez de quoi vous restaurer grâce à la présence de **food trucks** et de **stands**. Le programme qui vous a été distribué fin juillet est annoncé sous réserve de modifications ultérieures. La version actualisée est disponible sur www.puplinge.ch, rubrique **AGENDA**. La Mairie tient à remercier Cécile Brault Haissly, habitante de la commune, qui s'est proposée pour concevoir gracieusement le logo de l'événement.



ANIMATIONS D'ÉTÉ À la Moutonnerie du 5 au 20 août 2023

.....

Enfants et parents invités à une répétition de l'OJSR le 19 août

L'Orchestre des Jeunes de la Suisse Romande (OJSR) est un atelier-orchestre à cordes, composé d'une vingtaine de jeunes musiciennes et musiciens âgé-e-s de 11 à 20 ans. Le festival *Puplinge Classique* et la Mairie invitent les familles avec enfants mineurs, habitant Puplinge, à assister à la répétition qui aura lieu à l'église de Puplinge le **samedi 19 août, de 15h30 à 16h30** (avant le concert de clôture de 18h). Lors de cette répétition, des œuvres de Mendelsshon et de Dvorak seront jouées par l'OJSR accompagné par deux musiciennes professionnelles: Denitsa Kazakova au violon et Sylviane Deferne au piano. Une belle occasion de faire découvrir les instruments de l'orchestre et l'art de faire de la musique tous ensemble!



MISE EN GARDE DE LA POLICE: recrudescence cet été de vols à la «fausse qualité»

Se présentant à la porte d'habitation, principalement de villas en campagne genevoise, des individus se font passer pour des ouvriers (électriciens, plombiers, etc.). Les seniors sont principalement visés. Ces **faux ouvriers** demandent à entrer et font semblant de procéder à des réparations. Ils en profitent pour voler des bijoux, de l'argent ou des objets de valeur, sans que la victime ne s'en rende compte. Peu de temps après le départ des faux ouvriers, des policiers se présentent au domicile de la victime. Ce sont de **faux policiers** ! Ils montrent les objets précédemment volés, mettent en confiance la victime, laquelle les laisse entrer chez elle pour vérifier qu'on ne lui a rien dérobé d'autre. Les faux policiers en profitent pour découvrir les «cachettes» de la victime et pour lui voler l'argent et les bijoux qui s'y trouvent encore. Plusieurs cas ont été signalés à la police depuis mi-juillet. La police conseille de: • ne pas laisser entrer un inconnu chez soi lorsqu'il y a un doute sur son identité • ne pas accepter le démarchage à domicile pour des travaux d'entretien • contrôler auprès de la régie si une intervention est effectivement prévue (concerne les locataires) • demander à voir la carte de police de toute personne se légitimant comme policier ou policière et son matricule • ne pas tenter de s'interposer si les voleurs sont démasqués • ne pas hésiter à appeler la police en composant le 117 en cas de doute persistant. Si une personne a été victime de ces agissements, elle doit: • composer le 117 en cas d'urgence (auteurs sur place ou venant de quitter les lieux) ou se rendre dans un poste de police le plus proche pour déposer une plainte • évitez de manipuler les objets touchés par les voleurs, afin de préserver d'éventuelles traces laissées sur place.